

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016**

**DELIBERATION N°CC/2016.00515**

**RAPPORT SUR L'ACTIVITE EN 2015 DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE CAP METROPOLE**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 25 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 102

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 122

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROYER, Mme Janine RUAS, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,

Le 12 décembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160906-D20160051510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161212

M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
Mme Catherine CHAPRON donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Rémy GUYOT,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,  
M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Babette LUYA,  
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Marc ROSIER donne pouvoir à Mme Annick ROATTINO,  
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Michel BEAL, M. Henri BOUTHEON, Mme Hélène BRUYERE,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Pascale MARRON,  
M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD, M. Maurice VINCENT

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016

### RAPPORT SUR L'ACTIVITE EN 2015 DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE CAP METROPOLE

En 2012, Saint-Etienne Métropole est devenue actionnaire de la Société Publique Locale Cap Métropole en participant à la création de cette société.

Le présent rapport a pour objet d'informer les membres du Conseil de Communauté sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du CGCT.

#### **L'OBJET SOCIAL de la SPL**

La société a pour objet :

- la réalisation d'opérations d'aménagement au sens du code de l'urbanisme,
- la réalisation d'équipements et/ou de constructions et d'infrastructures,
- la gestion de patrimoines,
- toute autre opération s'y rapportant.

À cet effet, la société peut passer toute convention appropriée, et effectuer toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus.

Elle exerce ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.

## **I – DONNEES GENERALES**

### **1°) Composition du capital social**

Actionnaires	Nombre d'actions	Versement au Capital	%	Nombre d'administrateurs
SAINT-ETIENNE METROPOLE	216	216 000 €	30,17 %	5
SAINT-ETIENNE	189	189 000 €	26,40 %	4
SAINT-CHAMOND	45	45 000 €	6,28 %	1
FIRMINY	40	40 000 €	5,59 %	1
RIVE DE GIER	40	40 000 €	5,59 %	1
LE CHAMBON FEUGEROLLES	40	40 000 €	5,59 %	1
ANDREZIEUX-BOUTHEON	40	40 000 €	5,59 %	1
VILLARS	40	40 000 €	5,59 %	1

L'HORME	40	40 000 €	5,59 %	1
<i>Assemblée spéciale</i>				
LA TALAUDIÈRE	15	15 000 €	2,09 %	1
LA FOUILLOUSE	11	11 000 €	1,54 %	
<b>Total</b>	<b>716</b>	<b>716 000 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>17</b>

Aucune modification de l'actionnariat n'est intervenue en 2015.

## 2°) Les dirigeants

Il n'y a eu aucune modification en 2015 :

- Monsieur Paul CELLE a occupé les fonctions de Président du conseil d'administration,
- Monsieur Jean-Claude ROUX a occupé les fonctions de Directeur Général.

## 3°) Les administrateurs

Collectivités	Administrateurs
SAINT-ETIENNE METROPOLE	Paul CELLE
	Georges ZIEGLER
	Jean-Luc DEGRAIX
	Luc FRANCOIS
	Christian JULIEN
VILLE DE SAINT-ETIENNE	Jean-Pierre BERGER
	Christiane JODAR
	Denis CHAMBE
	Lionel SAUGUES
VILLE DE SAINT-CHAMOND	Hervé REYNAUD
FIRMINY	Jean-Claude REYMOND
RIVE DE GIER	Jean-Yves ROUSSET
LE CHAMBON FEUGEROLLES	David FARA
ANDREZIEUX-BOUTHEON	Jean-Claude SCHALK
VILLARS	Pierre LAFFAY
L'HORME	Enzo VIVIANI
<i>Assemblée spéciale (LA TALAUDIÈRE et LA FOUILLOUSE)</i>	Yves PARTRAT

## 4°) Le personnel de la société

Au 31 décembre 2015, l'effectif de la société est de 5 salariés (dont 3 cadres chefs de projet) et représente l'équivalent de 4,27 personnes en effectif temps plein compte tenu du temps partiel des deux assistantes et d'un responsable d'opérations.

## 5°) Information versement de dividendes :

- ◆ aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices ;
- ◆ aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

## **6°) Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Sont portés à votre connaissance les principaux points qui sont intervenus :

- ◆ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mise à disposition partielle du chef de projet Renouvellement Urbain de la SEDL auprès de Cap Métropole,
- ◆ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mise à disposition partielle auprès de Cap Métropole E de 2 personnes assurant les fonctions support à la SEDL,
- ◆ le recrutement d'un responsable d'opérations OPAH- RU à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 avec mise à disposition partielle à la SEDL,
- ◆ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, avenant avec le Groupement Employeur SCET pour la mise à disposition du Directeur (35 % Cap Métropole 65 % SEDL),
- ◆ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mise en place d'un contrat d'assistance générale dans les métiers de la société (réseau professionnel, conseils d'experts, contrats d'assurances mutualisés) et d'une prestation de service de gestion financière, de comptabilité et de logiciels informatiques spécifiques. Ce contrat a été mis en place à la suite d'une consultation lancée par le groupement de commandes SEDL – Cap Métropole.
- ◆ déménagement : le démarrage des travaux d'aménagement des plateaux des futurs locaux dans l'immeuble B2O à Montreynaud.

## **7°) Perspectives de la société (plan d'affaires à 3 ans)**

Un plan d'affaires actualisé 2016 – 2018 a été présenté lors du conseil d'administration du 15 mars 2016. Il fait ressortir un objectif prudent de progression de chiffre d'affaires avec les moyens fonctionnels et humains susceptibles d'être ajustés.

## **II – LES COMPTES ANNUELS**

### **1 – LE COMPTE DE RESULTAT**

Après avoir enregistré un bénéfice net de 51 K€ lors de l'exercice précédent, La SPL Cap Métropole a enregistré un bénéfice net de 34 K€.

#### **A/ Les Charges d'exploitation**

Concernant les charges de fonctionnement d'un total de 423 K€, on constate notamment :

- **autres achats et charges externes :**  
Ce poste s'élève à 153 K€ et comprend notamment un montant de 45 K€ au titre de la mission de prestations de services, d'assistance administrative, juridique et financière conclue avec la SEDL ainsi qu'un montant de 5 K€ correspondant à la convention de mise à disposition de personnel par la SEDL à la SPL. La somme de 72 K€ correspondant aux honoraires de prestataires extérieurs en font également partie.
- **Impôts, taxes et versements assimilés :**  
Ce poste s'élève à 4 K€.
- **Salaires et traitements – Charges sociales :**

Le montant du poste salaires et traitements est de 176 K€ et les charges sociales correspondantes sont de 82 K€. L'augmentation constatée par rapport à l'exercice précédent est essentiellement due à l'embauche d'un cadre sur les 6 derniers mois de l'année et d'une assistante opérationnelle à mi-temps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**- Dotations aux amortissements sur immobilisations :**

Ce poste s'élève à 8 K€ et correspond à l'amortissement de l'exercice des frais de premier établissement (durée d'amortissement de 5 ans), des logiciels et du matériel informatique acquis en 2015.

## **B/ Les Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation de la société se décomposent comme suit :

- prestations de services fournies à la Ville de La Talaudière 33 K€,
- rémunération du mandat d'études Entrée Est de l'Agglomération à Rive-de-Gier 24 K€,
- rémunération du mandat d'études Echangeur Routier – Secteur Croix Bleue au Chambon-Feugerolles 4 K€,
- transfert de charges rémunération de la concession ZAC Novaciéries 251 K€,
- transfert de charges rémunération de la concession ZAC La Sauvagère 63 K€,
- transfert de charges rémunération de la concession ZAC Pasteur 58 K€,
- transfert de charges rémunération de la concession ZA Cellieu 20 K€,
- transfert de charges convention mise à disposition de personnel par la SPL à la SEDL 14 K€.

## **C/ Résultats**

- **Le résultat d'exploitation** de la structure est de : + 44 370 €,
- **Le résultat financier** de la structure est de : + 5 188 €,
- **Le résultat exceptionnel** est de : 0 €,
- **L'impôt sur le bénéfice** est de : 15 675 €,

**En conséquence, le résultat net 2015 de la structure est de + 33 883 €.**

## **2 – LE BILAN**

### **A/ L'ACTIF**

#### **2. L'actif immobilisé**

Le montant brut de l'actif immobilisé est de 38 K€ (dont frais de premier établissement pour 36 K€). Le montant des amortissements au 31/12/2015 s'élève à 29 K€, soit une valeur nette comptable de 9 K€.

#### **3. L'actif circulant**

Le total de ce poste s'établit à 7 099 K€. Il intègre les points suivants :

- **Créances clients et comptes rattachés** : ce poste est d'un montant de 17 K€ correspondant à la créance de la SPL sur la SEDL conformément à la convention de mise à disposition de personnel,
- **Autres créances** : leur montant est de 50 K€, regroupant les créances de TVA pour 26 K€, les frais divers engagés par la structure à réimputer aux opérations

pour 17 K€, l'excédent de versement d'acomptes sur l'impôt sur les sociétés pour 4 K€ et la créance de C.I.C.E. de 3K€,

- Disponibilités : ce poste s'élève à 7 032 K€ et correspond aux comptes courants de l'ensemble des fonds des opérations et propres à la Société à la date du 31/12/2015.

Les comptes de liaison à l'actif (118 K€) traduisent les avances de trésorerie consenties aux opérations par les comptes bancaires (rémunération société à encaisser).

Le total du bilan ressort à 7 226 814 € au 31/12/2015.

## **B/ LE PASSIF**

### 1. Les capitaux propres

Les capitaux propres sont de 791 K€ et se décomposent comme suit :

- capital social 716 K€
- report à nouveau des exercices antérieurs + 41 K€
- résultat de l'exercice + 34 K€

### 2. Les dettes

- dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Elles sont de 54 K€ et correspondent à des dépenses non réglées au 31/12/2015 auprès des tiers de la SPL.

- dettes fiscales et sociales :

A la date du 31/12/2015, elles sont de 64 K€. Elles correspondent à des dépenses non réglées à cette même date auprès des tiers de la SPL (organismes sociaux, provision congés payés, TVA à reverser au fisc).

- autres dettes : leur montant est de 6 K€ et correspond aux intérêts créditeurs des comptes courants à réimputer sur l'opération Novaciéries.

- les comptes de liaison au passif (6 311 K€) représentent les opérations en situation de trésorerie excédentaire.

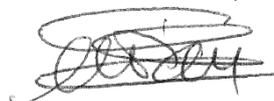
## **III - L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE**

L'activité opérationnelle de la société se mesure notamment à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées sur l'exercice pour les opérations de concessions d'aménagement et de mandats.

Le Chiffre d'Opérations 2015 (y-compris conduites d'opérations) est de 7 210 K€ HT et de 8 454 K€ TTC. Il était de 8 706 K€ HT et 9 987 K€ TTC en 2014.

**Le Conseil de Communauté prend acte de cette information sur l'activité de la SPL CAPMETROPOLE en 2015.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**